



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-13852>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-13852**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : PODELIHA

**Forme juridique de l'acheteur** : Entité disposant de droits spéciaux ou exclusifs

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Logement et équipements collectifs

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Construction de 3 bâtiments composés de 60 logements collectifs dont 47 logements en locatif social et 13 logements en accession social, situés rue Georges Guynemer à Angers.

**Description** : Construction de 3 bâtiments composés de 60 logements collectifs dont 47 logements en locatif social et 13 logements en accession social, situés rue Georges Guynemer à Angers.

**Identifiant de la procédure** : 19bb589a-71b8-4380-b46c-efef15cbf322

**Identifiant interne** : DDT-SG-25-002

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**Principales caractéristiques de la procédure** : Procédure avec négociation soumis aux dispositions de l'article L. 2124-3 du code de la commande publique et des articles R. 2124-3 et suivants du code précité

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45000000 Travaux de construction

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 17**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 17**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : La liste des motifs d'exclusion est détaillée dans le RC

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 - VRD

**Description :** Lot 1 - VRD

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0035

**Titre** : Lot 2 : GROS-OEUVRE

**Description** : Lot 2 : GROS-OEUVRE

**Identifiant interne** : 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée** : 24 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Références professionnelles :

**Description** : Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0036

**Titre** : Lot 3 : CHARPENTE ET MURS A OSSATURE BOIS

**Description** : Lot 3 : CHARPENTE ET MURS A OSSATURE BOIS

**Identifiant interne** : 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45000000 Travaux de construction

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le

cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0037

**Titre :** Lot 4 : ETANCHEITE

**Description** : Lot 4 : ETANCHEITE

**Identifiant interne** : 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Ordre d'importance** : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0038

**Titre :** Lot 5 : COUVERTURE

**Description :** Lot 5 : COUVERTURE

**Identifiant interne :** 5

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur

l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0039**

**Titre :** Lot 6 : MENUISERIES EXTERIEURES

**Description :** Lot 6 : MENUISERIES EXTERIEURES

**Identifiant interne :** 6

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 24 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant

l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du

projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0040

**Titre** : Lot 7 : METALLERIE

**Description** : Lot 7 : METALLERIE

**Identifiant interne** : 7

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale (cpv)** : 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Références professionnelles :

**Description** : Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Dossier technique

**Description** : 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure** : 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Coût

**Description** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requisite

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0041

**Titre** : Lot 8 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS

**Description** : Lot 8 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS

**Identifiant interne** : 8

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée** : 24 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Références professionnelles :

**Description** : Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0042

**Titre :** Lot 9 : CLOISONS SECHES

**Description :** Lot 9 : CLOISONS SECHES

**Identifiant interne :** 9

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le

cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0043

**Titre :** Lot 10 : SOLS SCÉLLES

**Description** : Lot 10 : SOLS SCELLES

**Identifiant interne** : 10

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Ordre d'importance** : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0044

**Titre :** Lot 11 : SOLS COLLES

**Description :** Lot 11 : SOLS COLLES

**Identifiant interne :** 11

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur

l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0045**

**Titre :** Lot 12 : PEINTURE REVETEMENTS MURAUX

**Description :** Lot 12 : PEINTURE REVETEMENTS MURAUX

**Identifiant interne :** 12

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 24 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant

l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du

projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**  
: 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0046

**Titre** : Lot 13 : ASCENSEUR

**Description** : Lot 13 : ASCENSEUR

**Identifiant interne** : 13

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale (cpv)**: 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot** : LOT-0047

**Titre** : Lot 14 : CVC

**Description** : Lot 14 : CVC

**Identifiant interne** : 14

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée** : 24 Mois

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom** : Références professionnelles :

**Description** : Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0048

**Titre** : Lot 15 : ELECTRICITE

**Description** : Lot 15 : ELECTRICITE

**Identifiant interne** : 15

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45000000 Travaux de construction

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le

cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**5.1 Identifiant technique du lot :** LOT-0049

**Titre :** Lot 16 : PHOTOVOLATAÏQUE

**Description** : Lot 16 : PHOTOVOLATAÏQUE

**Identifiant interne** : 16

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )**: 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 24 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Durée de marché de 24 mois

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Dossier administratif

**Description** : 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0050

**Titre :** Lot 17 : ESPACES VERTS

**Description :** Lot 17 : ESPACES VERTS

**Identifiant interne :** 17

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

##### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

##### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 24 Mois

##### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Durée de marché de 24 mois

##### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Dossier administratif

**Description :** 1. Le formulaire DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants) ou une lettre de candidature signée par une personne habilitée à engager le candidat. 2. Le formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) et tous les justificatifs demandés dans ce document ou tout autre document équivalent contenant l'ensemble des informations demandées dans le formulaire ainsi que les justificatifs précédemment mentionnés. 3. En cas de groupement d'entreprises, une lettre d'habilitation du mandataire par ses co-traitants et la convention de groupement dûment signée. 4. A titre informatif, un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou KBIS) ou équivalents, datant de moins de 3 mois. 5. La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire. 6. Les liasses CERFA (ou équivalent) de bilan et compte de résultat des trois dernières années, ainsi que le chiffre d'affaires réalisé. 7. Déclaration sur

l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas des interdictions de soumissionner. 8. Attestations d'assurances civiles et décennales en cours de validité.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Références professionnelles :

**Description :** Qualité des références portant sur des travaux d'importance et de nature similaires. Chaque entreprise se doit de remettre un dossier, et in fine un cahier de références. Il est obligatoire pour chaque candidat de préciser que le cahier de références ne doit comporter que 5 références maximum. Toute référence supplémentaire ne sera pas prise en compte pour la sélection. Les candidats devront présenter uniquement 5 références par membre de groupement, sur un cahier de références, avec les mentions suivantes (à adapter en fonction du type de travaux) : le nom du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, le délai de(s) chantier(s), les prestations réalisées, la description du ou de(s) ouvrage(s) avec le montant, l'adresse précise, le nombre de logement, le label obtenu le cas échéant et les caractéristiques relevant de la complexité de l'opération. Chaque référence doit comporter l'ensemble de ces mentions. Dans le cas contraire, il y aura non prise en compte de la référence

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 1

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Dossier technique

**Description :** 1. Les certificats ou qualifications en adéquation avec l'objet du présent avis en cours de validité délivrés par un organisme agréé. 2. Une plaquette de présentation de l'entreprise. 3. Une note sur l'organisation de l'entreprise. 4. Un dossier présentant les capacités de l'entreprise (et plus particulièrement de l'établissement susceptible d'intervenir) à réaliser des prestations similaires notamment en milieu urbain. Ce dossier devra détailler : . Les moyens techniques de l'entreprise, . Les moyens humains (effectifs par qualification professionnelle et par fonction), . Les références pour les prestations similaires exécutées dans les trois dernières années. Les références présentées devront mentionner le nom du projet, la date, le lieu d'exécution, les coordonnées du client, la nature et le montant des opérations effectuées. 5. Les noms des sous-traitants susceptibles d'intervenir dans le cadre de l'exécution du marché, ainsi que la nature et le volume des prestations sous-traitées. 6. Les moyens envisagés par le candidat pour anticiper et repérer les potentielles sources de nuisances en milieu urbain.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

Ordre d'importance : 3

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 100

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_Qk8aBwVO2D](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_Qk8aBwVO2D)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/03/2025 à 11:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal judiciaire de Rennes

## **Section 8 - Organisations**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** PODELIHA

**Numéro d'enregistrement :** 05720113900029

**Adresse postale :** 12, Boulevard Yvonne Poirer - CS 10906

**Ville :** Angers

**Code postal :** 49009

**Subdivision pays (NUTS) :** Maine-et-Loire ( FRG02 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** flechene@podeliha.com

**Téléphone :** 02 41 79 62 56

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal judiciaire de Rennes

**Numéro d'enregistrement :** 17350111500161

**Adresse postale :** 7 rue Pierre Abélard BP CS73127

**Ville :** Rennes

**Code postal :** 35000

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <https://www.cours-appel.justice.fr/rennes/tribunal-judiciaire-de-rennes>

**Adresse électronique :** chg.accueil-rennes@justice.fr

**Téléphone :** 0299653737

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** eef25624-12cd-4ef4-bec5-147d9dfcd514 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 05/02/2025 à 17:28

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/02/2025